

À boire sans modération!

Préférez l'eau du robinet



des gestes simples
pour réduire nos déchets

67 % des Français déclarent boire l'eau du robinet au moins une fois par semaine*.

252 000 tonnes : c'est la quantité de déchets plastiques générée par la consommation d'eau en bouteille. En termes de volume, c'est l'équivalent de 20 stades de football remplis sur 10 m de hauteur.

Pourtant, avec une consommation d'environ **5 milliards de bouteilles par an****, la France est le 3^e consommateur européen d'eau en bouteille.

L'eau du robinet possède de nombreux avantages : elle est écologique, économique et disponible à la maison à tout moment. Elle suscite, toutefois, de nombreuses interrogations qui peuvent freiner sa consommation. Qu'en est-il exactement ?



Sommaire

Quelles sont les eaux que nous consommons ?	3
3 bonnes raisons de boire l'eau du robinet	4
La qualité de l'eau du robinet en France	5
La production de l'eau potable	6

* personnes interrogées dans le cadre d'un sondage mené par le Centre d'information sur l'eau

** source : Eco-emballages 2003

Quelles sont les eaux que nous consommons ?

En France, une eau est dite potable quand elle est destinée à la consommation humaine et peut être bue toute une vie sans risque pour la santé. Cette eau doit répondre à des normes de qualité fixées par la loi.

Il existe 3 types d'eau plate :

- **L'eau de source** est puisée dans des nappes souterraines. Les seuls traitements qu'il est possible de lui appliquer sont l'aération, la décantation et la filtration ;
- **L'eau minérale** doit avoir une minéralité constante. Elle possède des propriétés qui lui donnent des vertus thérapeutiques et répondent à des besoins spécifiques (carences, besoins en minéraux) ;
- **L'eau du robinet**, captée dans des nappes souterraines ou superficielles, est traitée dans une usine de potabilisation. Son traitement fait appel, pour une large part, à des processus naturels. À chaque étape, l'eau est contrôlée.

Une eau dite « dure » est une eau chargée en calcium et en magnésium donc très bonne pour notre santé ! Boire un litre d'eau du robinet couvre 15 à 20 % des besoins quotidiens en calcium. L'utilisation d'un filtre va adoucir cette eau et baisser sa teneur en minéraux.



Pensez à vous rapprocher de votre mairie pour connaître la qualité de votre eau du robinet.

Chaque eau du robinet a sa propre minéralité. Selon les roches et les sols qu'elle rencontre, elle sera plus ou moins fluorée, riche en magnésium, en calcium et aura donc son propre goût.

L'eau de source est sensiblement similaire à l'eau du robinet si ce n'est qu'elle est plus coûteuse et crée des déchets d'emballages.

3 bonnes raisons de boire l'eau du robinet

1. Pour le respect de l'environnement

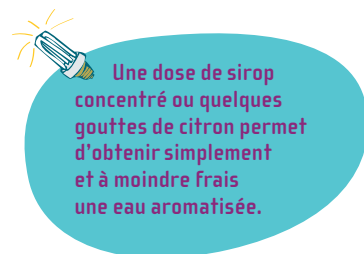


L'eau du robinet ne génère pas de déchets d'emballages. Sa consommation peut permettre à chaque personne de réduire sa production de déchets d'au moins 4 kg par an.

Sans emballages, l'eau du robinet ne requiert pas l'extraction de matières premières. Sa production et sa distribution ne nécessitent pas de transport et évitent ainsi les pollutions liées à celui-ci.

2. Pour faire des économies

L'eau du robinet coûte en moyenne 120 fois moins chère. Son prix au litre est d'environ **0,0035 €**. Une personne buvant un litre d'eau par jour dépensera 1,28 € par an*. Par rapport au coût moyen de l'eau en bouteille, une famille de 4 personnes peut réaliser **plus de 700 € d'économie par an**.

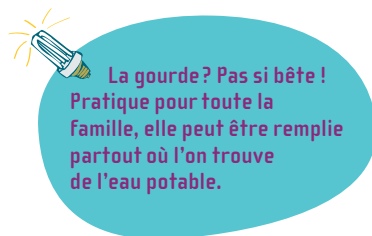


Une dose de sirop concentré ou quelques gouttes de citron permet d'obtenir simplement et à moindre frais une eau aromatisée.



3. Pour davantage de simplicité

L'eau du robinet est accessible à la maison à tout moment : pas de transport ni d'effort pour porter les packs d'eau et aucune bouteille à trier.



La gourde? Pas si bête ! Pratique pour toute la famille, elle peut être remplie partout où l'on trouve de l'eau potable.

La qualité de l'eau du robinet en France

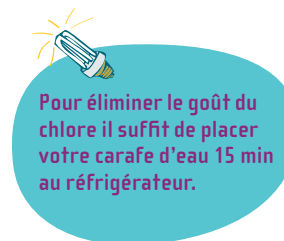


Un des produits alimentaires les plus surveillés !

En France, les normes de qualité de l'eau du robinet sont fixées par le ministère des Affaires sociales et de la Santé qui s'appuie sur l'Organisation Mondiale de la Santé et les directives européennes. **50 normes de qualité sont définies** et prennent en compte le pH, les minéraux, la présence de bactéries et de polluants... Ces critères garantissent que l'eau du robinet peut être bue par tous, à tout âge et pendant toute une vie sans aucun risque pour la santé.

À quoi sert le chlore dans l'eau du robinet?

Le goût du chlore est souvent assimilé à un défaut de qualité de l'eau. Or, c'est un désinfectant indispensable pour assurer la sécurité sanitaire de l'eau, de l'usine à notre robinet. Ajouté à la fin du traitement de l'eau, il prévient la formation de germes et bactéries. La quantité de chlore ajoutée est très faible, environ 0.3 mg/L, l'équivalent d'une goutte dans 1 m³ d'eau.



Pour éliminer le goût du chlore il suffit de placer votre carafe d'eau 15 min au réfrigérateur.

Comment connaître la qualité de son eau du robinet?

Votre commune établit chaque année un rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable (RPQS). Il est accompagné de la note de synthèse annuelle de l'Agence régionale de santé (ARS) sur les données relatives à la qualité des eaux distribuées.

Ces documents sont disponibles dans votre mairie et accompagnent votre facture une fois par an. Les résultats de chaque contrôle sont consultables sur www.eaufrance.fr

* sur la base d'une personne buvant 1 litre/jour.

La production de l'eau potable

Voici un schéma des principales étapes du traitement de l'eau dont les techniques peuvent varier selon les stations :

1. Le prélèvement

La recherche de **la qualité de l'eau commence dès son captage**.

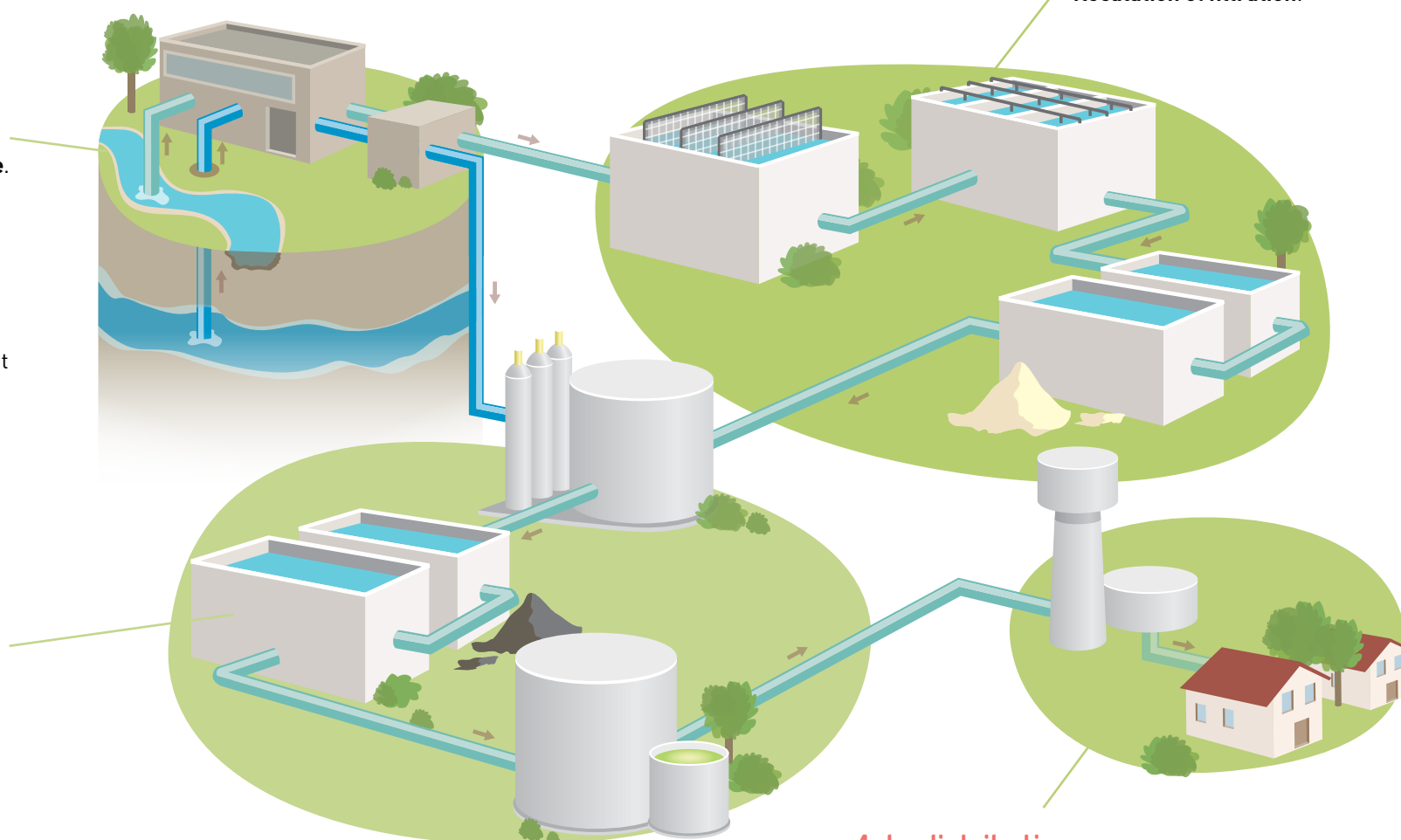
Les lieux de captages sont déterminés en fonction des possibilités de protection et de la qualité de la ressource. Des procédures permettent de déterminer les activités interdites en périmètre immédiat et éloigné. Enfin, si certains paramètres qualitatifs sont dépassés, le captage est abandonné.

3. Le traitement

Les traitements **chimiques** et **physico-chimiques** permettent d'aboutir à une eau répondant aux normes les plus sévères.

2. Le prétraitement

Il vise essentiellement à éliminer les particules solides de l'eau par **floculation** et **filtration**.



— Circuit des **eaux superficielles**
— Circuit des **eaux souterraines**
si celles-ci sont suffisamment pures.
Si ce n'est pas le cas, l'eau prend la direction du prétraitement.

4. La distribution

Vous aurez ainsi à votre robinet une eau de qualité, contrôlée de son captage jusqu'à la distribution à la fois par la collectivité locale, ou par la société en charge du service ainsi que l'Agence Régionale de la Santé (ex DDASS).

Qu'est-ce que le SIREDOM ?

Le SIREDOM, Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères, regroupe 129 communes soit près de 740 000 habitants d'Essonne et de Seine-et-Marne.

Ses missions: les études préalables et la réalisation du traitement et de la valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés pour le compte des collectivités de son territoire.

La promotion et la sensibilisation des habitants à l'eau du robinet comme eau de boisson sont des actions inscrites dans le Programme Local de Prévention des déchets du SIREDOM.

En effet, le SIREDOM mène l'ensemble de ses actions dans le souci permanent de répondre aux orientations et objectifs fixés par le Grenelle de l'environnement qui sont entre autres d'augmenter les taux de valorisation des déchets et réduire de 7 % la quantité de déchets produits d'ici 2015.

Pour en savoir plus :

www.cieau.com

www.eau-seine-normandie.fr

www.ecologie.gouv.fr

www.eaufrance.fr

Contacts :

Service prévention :

Tél. 01 69 74 23 69
prevention@siredom.com

Service communication :

Tél. 01 69 74 23 52
communication@siredom.com

SIREDOM

5 rue Gustave Eiffel - ZI - 91420 MORANGIS

Tél. 01 69 74 23 50 - Fax 01 69 09 03 59

contact@siredom.com - www.siredom.com



Certification ISO 9001
et ISO 14001

